

Bas les masques !

Novembre 2010

Malakoff Médéric, et bientôt **Sevriena** vous connaissez ?

Vous devriez, car associé à la Caisse des Dépôts et Consignations – CDC et sa filiale la Caisse Nationale de Prévoyance - CNP, ce groupe privé, avec à sa tête **Guillaume Sarkozy** (oui ! le frère de ...) s'apprête à faire main basse sur l'épargne des Français à compter de 2011.

Et quand on parle d'épargne, c'est bien sûr aujourd'hui d'épargne-retraite dont il s'agit, le doux nom en « novlangue » qui désigne la retraite par capitalisation.



Et qui facilite ce décrochage vers un système qui plonge dans la misère des millions de retraités outre atlantique à chaque crise financière ?

LE frangin de Guillaume, qui avait promis à son électorat qu'il ne toucherait pas au régime par répartition, mais dont la réforme concoctée

avec le MEDEF sape un système créé à la libération et basé sur la **solidarité entre générations**. Un projet qui vise directement à **diminuer le montant des pensions** pour pousser les salariés dans les bras de la spéculation financière.

Un marché estimé entre 40 et 110 milliards, ça vaut bien une dégringolade dans les sondages (le parachute est assuré !).

Vous n'y croyez pas ? L'article 32 du projet introduit une sorte de cotisation forcée par défaut puisque la moitié des sommes perçues par un salarié au titre de la participation aux résultats de l'entreprise devrait, à l'avenir, être obligatoirement versée sur un plan d'épargne retraite, collectif ou individuel, sauf avis contraire de l'intéressé.

Et en parallèle se crée un groupe financier dont les activités seront « *la création, la gestion, la distribution de produits de retraite complémentaire par capitalisation, à titre collectif ou individuel, principalement à destination des entreprises et de leurs salariés,...* »

Quelles sont les préoccupations réelles du

CTPD du 21 octobre 2010 : **Boycott des OS**

L'ordre du jour était pourtant croustillant : la mise place de la **DLU** !

La CGT laisse à cette Direction **Largement sUrdimensionnée** le choix du motif des papiers peints, de la couleur de la moquette et de l'épaisseur des capitons.

Avec une enveloppe prévue de 100.000 à 130.000 €, ils y arriveront bien sans nous !

gouvernement et de l'Elysée, prêts à associer l'argent public à une entreprise de démolition au seul bénéfice de la spéculation et des intérêts privés qui en profiteront (pas vous !)

Explication de Mediapart : « *Il ne s'agit pas que d'une coïncidence. Mais bien plutôt d'une stratégie concertée en famille : l'un assèche les régimes par répartition tandis que l'autre pose les fondements du système par capitalisation.* »

Et pour les pensions des fonctionnaires inscrites au « grand livre de la dette publique », qu'en est-il ?

Rappelons que la fonction publique est déjà soumise au **premier régime obligatoire de retraite par capitalisation** depuis 2005 : la **RAFP**. Les cotisations sont basées sur les

primes et rémunérations par ailleurs de moins en moins accessoires, puisque désormais élargies à des éléments du salaire, comme les heures supplémentaires, le compte épargne temps, la GIPA.

Le niveau futur de cette pension reste aléatoire : juste avant la mise en place du RAFFP, le gouvernement prévoyait un rendement annuel brut de 8 à 12% ; dans la réalité, il est actuellement de 4% brut (soit entre 2 et 3% net). En effet, les cotisations sont placées sur des fonds d'investissement, dans une gestion totalement opaque.



L'outil est en place. Il devient donc, de plus en plus une **menace pour notre régime par répartition et notre régime de pensions**. Car au delà des risques financiers, la perversité est de mise : il faut chercher des rendements financiers élevés sur les marchés.

Le régime par capitalisation participe et se nourrit de la logique d'un système dont on connaît la contrepartie qu'il génère en **dégâts sociaux** (licenciements,

LA RETRAITE, DE PLUS EN PLUS TARDIVE



pression sur les salaires et les acquis sociaux, surexploitation de pays entiers, etc...) **et environnementaux** (la recherche de la rentabilité fait le plus souvent l'impasse sur les dimensions environnementales).

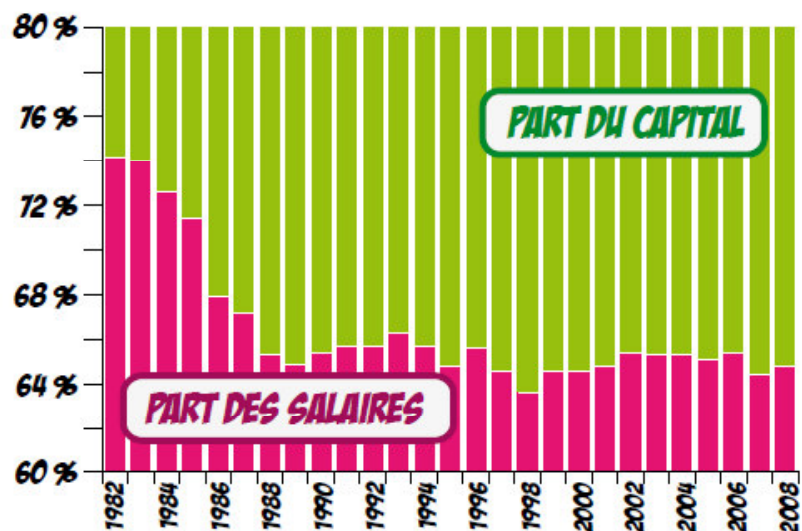
Premières conséquences de la réforme sur le régime des fonctionnaires :

- augmentation du taux de cotisation salarial de 2,70 points sur la période 2011/2020
- suppression du dispositif de départ anticipé des fonctionnaires parents de 3 enfants
- alignement des règles de durée de cotisation pour l'obtention du minimum garanti avec le privé
- sans omettre les mesures régressives touchant tous les salariés : allongement à 62 et 67 ans ...

Et n'oublions la volonté toujours présente de supprimer les spécificités du régime (calcul sur les 6 derniers mois,...) pour entamer la casse du statut de la fonction publique.

POUR LA RETRAITE COMME POUR LA PROTECTION SOCIALE, LES SALAIRES, LES SERVICES PUBLICS, UNE SEULE ALTERNATIVE : UN AUTRE PARTAGE DES RICHESSES !

PART DES SALAIRES DANS LA RICHESSE PRODUITE



La baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée (graphique ci-dessus) représente pour les salariés **un manque à gagner de 200 milliards d'euros par an** par rapport au début des années 80.

Le 6 novembre sera un samedi où il n'y aura rien à perdre, mais beaucoup à gagner pour la poursuite de la résistance sociale...

... dans la rue ! :

- Rodez, 10h Place d'Armes
- Decazeville, 10h jardin public
- Villefranche, 10h devant la Mairie
- Millau, 10h Place de la gare
- St Affrique, 10h jardin public